



PROJET

19 juin 2024 | 8 h 30 à 12 h
Hôtel Universel, Rivière-du-Loup

Présences	Tous les membres présents en présentiel
Invités	Alexandra Boudreault, de la firme Catapulte, désignée comme présidente d'assemblée Charles Rollet, récipiendaire de la plaque commémorative au nom de M ^{me} Lise Guindon Rollet (Laval), membre honoraire à titre posthume

1. Ouverture de l'assemblée par la présidence

Le président, M. Paul-René Roy, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à l'assemblée générale annuelle 2024.

1.1 Désignation d'une présidence et d'une secrétaire d'assemblée

M. Paul-René Roy recommande de désigner M^{me} Alexandra Boudreault, de la firme de communication Catapulte, comme présidente de l'assemblée.

Il explique qu'habituellement, la secrétaire provinciale, M^{me} Renée Tremblay, agit à titre de secrétaire pour l'assemblée générale. Étant donné qu'elle est absente, il recommande de désigner M. Marc-William Gagné, conseiller en communication et relations publiques, comme secrétaire d'assemblée, en remplacement de M^{me} Tremblay.

Résolution AGA 2024-06-19 (01)

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu de désigner :

- M^{me} Alexandra Boudreault, de la firme Catapulte, comme présidente d'assemblée ;
- M. Marc-William Gagné, conseiller en communication et aux relations publiques à la direction générale, comme secrétaire d'assemblée, en remplacement de M^{me} Renée Tremblay, secrétaire provinciale.

2. Avis de convocation et constatation du quorum

Conformément à l'article 18 des *Règlements généraux*, tous les membres ont bien reçu l'avis de convocation. Le quorum de l'assemblée est constitué du nombre de membres présents. Le quorum est donc respecté selon l'article 19.1 des *Règlements généraux*.

3. Lecture de l'ordre du jour

M^{me} Boudreault procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel est adopté comme présenté.

Résolution AGA 2024-06-19 (02)

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2024, tel que présenté.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2023

M^{me} Boudreault propose à l'assemblée de la dispenser de faire la lecture complète du procès-verbal étant donné qu'une copie a été rendue disponible à l'ensemble des membres avant l'assemblée. Puisqu'aucun commentaire n'a été émis par les membres présents, le procès-verbal est approuvé.

Résolution AGA 2024-06-19 (O3)

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2023, comme présenté.

5. Présentation des dirigeants élus au comité exécutif

Selon les *Règlements généraux*, l'alternance des postes aux années impaires est : la présidence, la deuxième vice-présidence et le secrétariat. Une seule candidature reçue pour chacun des postes à pourvoir. La secrétaire provinciale d'élections, M^{me} Véronique Guay, a déclaré élu par acclamation pour un autre mandat : M^{me} Renée Tremblay, secrétaire, M. André Godbout, 2^e vice-président, et M Paul-René Roy, au poste de président. La composition du comité exécutif pour 2024-2025 demeure la même :

- Paul-René Roy, président
- Yolande Buisson, 1^{re} vice-présidente
- André Godbout, 2^e vice-président
- Laurent Lamoureux, trésorier
- Renée Tremblay, secrétaire

6. Présentation des nouvelles présidences régionales

Les assemblées régionales annuelles ont toutes eu lieu en présentiel au cours du mois d'avril. Les membres du comité exécutif se sont déplacés dans quelques régions. M. Roy félicite les nouvelles présidences régionales :

- Réal Raymond Major (Abitibi-Témiscamingue)
- Daniel Jutras (Centre-du-Québec)
- Pierre Michaud (Gaspésie-Les Îles)
- Benoît Poulin (Lanaudière)
- Micheline Leduc (Laurentides)

7. Mot de la présidence

L'année 2023-2024 a été une année fructueuse pour l'Association. M. Roy présente le *Bilan des activités 2023-2024* et résume certaines activités réalisées au cours de la dernière année, liées aux principaux dossiers de l'AQRP :

Défense des droits :

- Coalition pour la dignité des aînés
- Loi 15
- Loi 126
- Tribune des retraités
- Observatoire de la retraite
- Le Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et la déprescription
- Fondation Émergence
- Projet de loi C-319 — L'AQRP en commission parlementaire à Ottawa
- Sortie publique de l'AQRP — Plus de 2 500 évictions en RPA en 2022-2023
- Rentes d'invalidité du RRQ — Victoire politique de l'AQRP
- Fermeture de la Résidence Mont-Carmel

Expérience client :

- Conférences Web
- Cours de langues avec Évoluciole
- Tournoi de golf
- Service Mieux-être
- Partenaires économiques

- Partenariat d'affaires
- Salons
- Campagne de recrutement
- Services offerts en région
- Service à la clientèle

Développement :

- Site Web
- Espace membre : membres.aqrp.ca
- Balados de l'AQRP
- Capsules éducatives
- Application mobile
- Campagne télévisée

Le bilan des activités contient à chaque section les résultats 2023-2024 de la planification stratégique 2022-2025. La nouvelle planification stratégique, regroupant les trois prochaines années, sera réalisée cette année et contiendra les prévisions budgétaires triennales.

8. Rapport de la trésorerie

8.1 Présentation des états financiers consolidés 2023-2024

M. Laurent Lamoureux, trésorier provincial, présente en détail les états financiers consolidés 2023-2024 réalisés par la firme *Julien Blouin Potvin*. Il fait la lecture des commentaires du vérificateur :

- Le contrôle interne est tout à fait adéquat.
- Il arrive parfois qu'il y ait des dépenses supplémentaires.
- Une politique de gestion des sommes non dépensées pour des projets et provenant d'un financement de Beneva a été adoptée par le conseil d'administration.
- Des mesures appropriées devront être prises par le conseil d'administration afin de maintenir un niveau de surplus accumulé adéquat.
- Les documents fournis trimestriellement par les régions sont complets et de bonne qualité.

8.2 Présentation des prévisions budgétaires 2024-2025

M^{me} Véronique Guay, directrice générale, présente les prévisions budgétaires 2024-2025, en passant en revue uniquement les postes budgétaires pour lesquels la hausse ou la diminution est plus importante. En résumé, les revenus 2024-2025 sont de l'ordre de 3 715 864,96 \$, soit une augmentation de 5 % par rapport à nos prévisions 2023-2024. Pour les dépenses, une diminution de 6 % de nos prévisions consolidées de dépenses est prévue pour la prochaine année, avec un budget total de 3 949 974,93 \$.

Pour l'année 2025-2026, le but du conseil d'administration est de revenir à un équilibre budgétaire. L'AQRP devra travailler en ce sens dans les prochains mois et trouver des solutions afin de faire des économies ou de nouveaux revenus.

8.3 Nomination d'un auditeur pour 2024-2025

M. Laurent Lamoureux présente la recommandation du conseil d'administration concernant la nomination d'un auditeur pour 2024-2025, à l'effet de nommer la firme *Blouin Julien Potvin*, pour un montant de 22 500 \$.

Résolution AGA 2024-06-19 (04)

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu de confier le mandat de vérification externe pour un montant de 22 500 \$ à la firme *Blouin Julien Potvin* pour l'exercice 2024-2025 considérant l'importance de leur expertise financière et leur connaissance de l'AQRP.

9. Ratification des modifications faites aux *Règlements généraux*

M. Roy mentionne que le conseil d'administration a approuvé des modifications aux *Règlements généraux*. Les principales modifications concernent les articles suivants :

- Article 10 : Cotisation
- Nouvel article : 13.5 Pouvoir de dérogation
- Article 27 : Durée des mandats et éligibilité des administrateurs
- Article 36 : Durée du mandat et éligibilité

Résolution AGA 2024-06-19 (05)

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu de ratifier les modifications faites aux *Règlements généraux*.

10. Dévoilement de la cible au recrutement

M. Lamoureux présente la cible au recrutement.

Pour 2023, il rappelle que la cible avait un objectif de 3,3 %, soit 1147 membres à recruter entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2023. Pendant cette période, 1061 nouveaux membres ont été recrutés, ce qui fait que l'objectif a été atteint à 93 %. Une allocation budgétaire a été allouée aux régions en fonction de l'atteinte de leur cible.

Pour 2024, il annonce que la cible a un objectif de 5 %, soit 1 694 membres à recruter entre le 1^{er} décembre 2023 et le 30 novembre 2024.

11. Questions diverses

Daniel Dionne (Québec-Est) : Y a-t-il des outils mis en place par l'AQRP pour nous faire connaître en région et attirer de nouveaux membres ? Il donne l'exemple de la promotion de nos activités sur Facebook. M. Roy répond que l'AQRP est présente sur les médias sociaux et que nous essayons d'autres méthodes pour favoriser le recrutement, telles que les salons et des contacts auprès de syndicats.

Gérard Schafroth (Mauricie) : Est-ce que la perte de membres est le même phénomène dans les autres associations de retraités ? M^{me} Guay répond que c'est un phénomène que connaissent toutes les autres associations de retraités. Elles ont les mêmes enjeux que l'AQRP. Lorsque nous avons des désistements, le service à la clientèle rappelle ces personnes dans le but de connaître les raisons de leur désistement. Les trois réponses qui reviennent le plus souvent sont la santé, les finances, et qu'ils n'utilisent pas les services de l'AQRP.

Gérard Schafroth (Mauricie) : Le fait que l'Association limite l'adhésion aux retraités de la fonction publique et parapublique, est-ce un frein pour son accroissement ? M. Roy répond que notre public cible demeure le secteur public et parapublic, mais que cela n'empêche pas les membres associés de devenir membres, comme c'est déjà prévu dans les *Règlements généraux*.

Odette Fortin (Lac-Saint-Jean—Chibougamau—Chapais) : Elle mentionne que l'AQRP participera au congrès de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) prévu en novembre 2025 et qu'elle souhaite organiser des cours de

préparation à la retraite en collaboration avec ce bureau syndical. De plus, pour avoir participé au Salon FADOQ organisé dans la région, elle rapporte que les gens sont sensibles au prix de la cotisation. Elle demande de réfléchir avant d'augmenter significativement le coût de la carte de membre. (commentaire)

Odette Fortin (Lac-Saint-Jean—Chibougamau—Chapais) : Elle se demande pourquoi les membres ont reçu des cartons de vote s'ils ne votent pas. M. Roy répond que, dans toutes les assemblées, il y a toujours des cartons de vote, car il est possible qu'il y ait des gens qui demandent le vote sur une question soumise lors de l'assemblée.

Odette Fortin (Lac-Saint-Jean—Chibougamau—Chapais) : Dans le contexte où nous sommes en coupes budgétaires, elle s'interroge sur la pertinence du tournoi de golf provincial. M. Roy prend note de sa remarque et mentionne qu'il y a différentes activités qui sont organisées et tous les membres ne pratiquent pas tous les mêmes loisirs.

Diane Lalonde (Montérégie) : Elle remarque que ce sont toujours les mêmes partenaires qui sont présents à l'assemblée. Est-ce qu'il serait possible d'en avoir d'autres afin de les faire connaître à nos membres ? M^{me} Guay répond que les partenaires présents payent pour être à l'AGA. Ce sont aussi ces partenaires qui ont le plus grand budget de promotion. Cependant, elle note son commentaire concernant ceux qu'on ne voit pas souvent.

Daniel Goulet (Abitibi-Témiscamingue) : Il mentionne que la région a un projet PLACES, financé par Beneva dans le cadre de l'appel de projets, dont le but est le développement d'un modèle de construction de résidences pour les retraités au moyen d'une fiducie d'utilité sociale. Le projet est considéré comme terminé par le conseil d'administration alors que 30 000 \$ sont encore disponibles ; montant dont il souhaite se servir pour développer une page Web informative sur le projet. M. Roy résume que le conseil d'administration a accepté de prendre part au projet en tenant compte d'un certain nombre de paramètres, c'est-à-dire dans un cadre normatif (plan d'affaires et fiducie d'utilité sociale). Cela étant fait, c'est à la région de prendre le relais pour sa réalisation. Concernant le développement du site Web, M. Roy lui rappelle que le conseil d'administration a donné le mandat au comité de défense des droits afin d'examiner cette possibilité. Un suivi lui sera fait. Jeannine Gagnon intervient et mentionne que ce projet propose des solutions aux problèmes de logements et du vieillissement de la population. Au départ, l'AQRP avait accordé un budget de 109 500 \$ pour le projet, et le conseil d'administration a décidé que c'était terminé alors qu'il reste 40 000 \$. M. Daniel Goulet demande à l'assemblée que le conseil d'administration reconsidère sa décision en rendant le montant résiduel de 40 000 \$ afin que la région puisse réaliser ce partage d'information. Il demande donc le vote à l'assemblée. Une personne dans la salle qui ne s'est pas nommée en prenant le micro propose que l'assemblée vote sur l'approbation du projet, aidant ainsi le conseil à prendre une décision éclairée. La présidence d'assemblée invite donc les membres à voter à l'aide des cartons de vote. Résultat du vote à main levée : Pour.

Claude G. Genest (Mauricie) : Est-ce qu'un montant pourrait être remis aux régions afin de les aider à maintenir le coût d'organisation des activités en ce contexte d'inflation ? M. Lamoureux répond qu'il n'est pas prévu de réviser les allocations régionales par membre pour les régions. Le conseil et le comité des finances sont très attentifs à toutes les situations qui font en sorte que l'inflation gêne le développement des activités. Il existe d'autres mécanismes compris à l'intérieur des prévisions budgétaires qui permettent de soutenir ces situations.

Odette Fortin (Lac-Saint-Jean—Chibougamau—Chapais) : Comment faire si l'on veut faire un appel au vote lors de l'assemblée générale annuelle ? M^{me} Guay répond qu'elle peut demander le vote à l'aide des micros qui sont dans la salle et qui sont toujours ouverts.

Gérard Schafroth (Mauricie) : Lors de la dernière assemblée générale, il avait suggéré que l'AQRP lance un projet de sensibilisation aux arnaques auprès des aînés et qu'il souhaite réitérer sa demande, qui est tout à fait d'actualité. Il désire aussi mentionner à l'assemblée que le projet PLACES est une bonne initiative pour l'AQRP afin d'accroître sa notoriété et d'aller chercher de nouveaux membres. Pour finir, il est d'avis que les viennoiseries servies lors de la pause étaient molles. (commentaire)

Jean-Pierre Bourgeault (Montérégie) : Il a participé à un salon pour les 55 ans et plus au Palais des congrès, où se tenaient les kiosques de l'AQRP et de Beneva. Dans le kiosque de Beneva, il y avait beaucoup d'information et le logo de la FADOQ, mais pas celui de l'AQRP. Il est d'avis qu'il faudrait que Beneva mette notre logo sur leurs documents. (commentaire)

Jean-Pierre Bourgeault (Montérégie) : En 38 ans comme résident de Montréal, il n'a jamais entendu parler de notre association. Il a connu l'AQRP par le biais de Beneva lorsqu'il a assuré son véhicule récréatif. (commentaire)

Jean-Pierre Bourgeault (Montérégie) : Sur un autre sujet, il mentionne qu'il a beaucoup de ses membres qui s'intéressent à la Loi 126, et, si c'est possible, il demande que l'on tienne ce sujet à jour sur le site Web. M. Roy répond que, sur le site Web de l'AQRP, les informations sont mises à jour chaque fois qu'il y a un développement.

Jean-Pierre Bourgeault (Montérégie) : Concernant les objets promotionnels, il se demande pourquoi la direction générale vend ces objets alors que c'est pour le recrutement ? M^{me} Guay lui répond que s'ils sont utilisés à des fins promotionnelles, il n'y a pas de frais et que c'est gratuit.

Jean-Pierre Bourgeault (Montérégie) : Il dit que le président sectoriel O7 de la Montérégie, M. Jean-Pierre Dufour, est décédé en avril dernier et que la région a fait une demande à la direction générale pour envoyer l'avis de décès aux membres par courriel, au même titre qu'une activité régionale. Cela a été refusé, car ce n'est pas dans la politique de l'AQRP de mentionner les décès. Il demande la possibilité que la direction générale revoie cette politique pour le président sectoriel. (commentaire)

Jean-Pierre Bourgeault (Montérégie) : Il rapporte le fait que le barème accordé pour les frais de déplacement lors de l'AGA est de 0,30 \$ par kilomètre. Est-ce qu'il serait possible de revoir ce montant ? (commentaire)

Margueritte Chagnon (Montérégie) : Concernant les arnaques, elle souhaite nous informer qu'elle a reçu une formation avec les policiers régionaux de Richelieu-Saint-Laurent, qui ont une équipe communautaire pour aider les aînés qui font face à de la maltraitance, incluant les arnaques financières. Elle mentionne qu'ils souhaitent introduire des policiers communautaires à travers la province et elle invite les gens à contacter le service de police dans leur région pour demander de mettre un tel programme en place. (commentaire)

Yvette Gagnon (Laval) : Elle réfère au procès-verbal de l'an dernier alors que M. Gérard Schafroth a suggéré à l'AQRP de présenter un projet pour prévenir les arnaques et la fraude. Ce sujet est un problème important et elle se demande s'il y aura un suivi. M^{me} Guay mentionne que l'AQRP a déjà partagé certaines informations sur le sujet. Pour le moment, le projet est

toujours sur la table à dessin, compte tenu du nombre de projets en cours. Elle ajoute qu'il serait possible, par exemple, de produire des capsules d'information en collaboration avec l'Autorité des marchés financiers.

Odette Fortin (Lac-Saint-Jean—Chibougamau—Chapais) : Est-ce qu'il serait possible de recevoir les procédures d'assemblée en même temps que les documents ? M^{me} Guay mentionne que son commentaire est noté.

Antoine Robert (Chaudière-Appalaches) : Concernant Beneva, il dit qu'ils ne sont pas toujours les meilleurs pour les coûts des primes d'assurance. Il se demande si les membres de l'AQRP ne sont pas considérés comme une clientèle captive face à Beneva et si c'est possible que les membres de l'AQRP aient de meilleures primes. (commentaire)

Antoine Robert (Chaudière-Appalaches) : Il demande quels sont les avantages d'être assuré avec Beneva parce qu'il souhaite en parler aux membres de sa région. M. Roy lui répond que l'AQRP a des discussions avec Beneva, mais ce n'est pas l'AQRP qui détermine les tarifs que Beneva utilise.

Antoine Robert (Chaudière-Appalaches) : En ce qui a trait aux états financiers, il soulève, qu'actuellement, il y a des opportunités de placements qui pourraient rapporter un certain revenu. M^{me} Guay explique que tout ce qui touche au fonds de développement Beneva n'est pas dans le compte de l'AQRP, mais chez Beneva. Nous pouvons avoir quelques placements compte tenu du fait que l'Association est un OSBL, mais nous devons davantage utiliser des placements à court terme. Elle le réfère à la page 9 des états financiers.

Rose-Mary Thonney (Mauricie) : Elle souhaite féliciter l'AQRP et son conseil d'administration à propos de l'évolution de deux dossiers qui lui tenaient à cœur : celui de la signature éventuelle de la charte de la bientraitance de la Fondation Émergence et de la préparation d'une capsule portant sur le Réseau canadien pour l'usage approprié des médicaments et de la déprescription (ReCAD) pour informer les aînés sur les impacts négatifs des médicaments. Elle est aussi d'avis que l'on devrait demander le vote plus souvent lors de l'AGA. M Roy lui répond que nous avons noté son commentaire et l'informe que pour le ReCAD, c'est le dossier de la 1^{re} vice-présidente, M^{me} Yolande Buisson.

Ghislaine Cournoyer (Montérégie) : Elle serait d'accord pour que la cotisation des membres soit un peu plus élevée, de manière à couvrir les frais pour les objets promotionnels. Elle souhaite féliciter M. Laurent Lamoureux pour sa présentation des finances et demande que sa motion de félicitations soit acceptée. La présidence d'assemblée invite donc les membres à voter à l'aide des cartons de vote. Résultat du vote à main levée : Pour.

Claude Bolduc (Centre-du-Québec) : Il présente un modèle de carte professionnelle conçue par sa région avec code QR qui inclue les services de l'AQRP. M^{me} Guay lui demande de lui acheminer le modèle afin qu'elle l'achemine aux autres régions.

12. Remerciements

M. Roy remercie MM. Jimmy Bydal (Laurentides), Marcel Landry (Gaspésie—Les Îles), André Allard (Centre-du-Québec), Daniel Goulet (Abitibi-Témiscamingue) et Robert Couture (Lanaudière) pour leur temps et leur engagement. Il poursuit en rappelant que l'Association attribue le titre de membre honoraire à un membre actif qui a permis l'avancement de l'AQRP.

Cette année, le conseil d'administration a accepté la candidature de M^{me} Lise Guindon Rollet, qui est décédée l'an dernier. M. Roy invite M. Charles Guindon, le conjoint de feu M^{me} Guindon,

à recevoir en son nom la plaque commémorative. M. Guindon adresse ses remerciements à l'assemblée.

13. Passation du drapeau

M^{me} Boudreault invite M^{me} Solange Lévesque (Bas-Saint-Laurent) à passer le drapeau à M. Marcel Normandeau (Estrie). L'assemblée générale annuelle 2025 sera de style congrès et aura lieu les 11-12 juin, à Sherbrooke. M^{me} Lévesque et M. Normandeau adressent chacun quelques mots à l'assemblée.

14. Mot de clôture par la présidence

M. Roy considère qu'occuper le poste de la présidence de notre association est un immense privilège. Il remercie l'équipe de la direction générale ainsi que les membres du conseil d'administration qui nous permettent de travailler vite et bien, au grand avantage des membres ainsi que de tous les aînés du Québec.

15. Levée de l'assemblée

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.

Paul-René Roy
Président de l'AQRP

Marc-William Gagné
Secrétaire d'assemblée